

Le décès de Golda Meir

parce que je constate qu'il ne pourrait pas franchir toutes les étapes et entrer en application avant la fin de 1978.

En ce qui concerne la deuxième partie de la question, je pense qu'il y aurait intérêt à interroger prochainement le président du Conseil du Trésor (M. Buchanan) sur ses intentions à l'égard de ce bill pour 1979. Je pense qu'il faudrait lui poser la question et je crois qu'il accepterait d'y répondre, mais moi je ne suis pas en mesure d'y répondre aujourd'hui.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, est-il possible de décider que le débat d'aujourd'hui s'arrêtera à 5 heures et qu'il n'y aura pas de vote?

M. l'Orateur: La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il en est ainsi ordonné.

Conformément à l'usage suivi ces derniers temps, je crois pouvoir assumer, puisque cette journée est maintenant consacrée à l'étude du bill des subsides et que la Chambre vient de décider de procéder d'une certaine manière, qu'il convient de présenter le bill des subsides à cette heure de la journée au moment de la présentation des bills, pour qu'on puisse le distribuer. Voilà comment nous procédons depuis quelque temps. Je crois savoir que le gouvernement a mis des exemplaires à notre disposition. Pouvons-nous le faire immédiatement?

Des voix: D'accord.

* * *

LA LOI CANADIENNE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE

MESURE MODIFICATIVE VISANT À ÉTENDRE LE BÉNÉFICE AUX EMPLOYÉS FÉDÉRAUX

M. Stuart Leggatt (New Westminster) demande à présenter le bill C-447, tendant à modifier la loi canadienne sur les droits de la personne.

Des voix: Expliquez-vous.

M. Leggatt: Monsieur l'Orateur, ce bill d'initiative parlementaire a pour but d'explicitier que la loi canadienne sur les droits de la personne s'applique à tout le personnel fédéral, et notamment à celui du Sénat et de la Chambre des communes qui y est actuellement soustrait. Le bill étend en outre le bénéfice de cette loi au personnel des sociétés exerçant leur activité au Canada et qui se voient attribuer des subventions ou des marchés fédéraux de quelque nature que ce soit.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

LE DÉCÈS DE GOLDA MEIR

M. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur l'Orateur, je prends la parole pour demander à la Chambre de prendre note du décès de Golda Meir survenu ce matin; elle était l'ancien

[M. MacEachen.]

premier ministre de l'État d'Israël et j'aimerais en parler quelques instants.

Golda Meir a visité le Canada . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Malgré la gravité de la question, je ne crois pas que l'usage nous permette d'aller plus loin.

M. Leggatt: Demandez le consentement unanime de la Chambre.

M. Kaplan: Puis-je demander le consentement unanime de la Chambre sur cette question?

M. l'Orateur: Je crois que c'est mettre la Chambre dans une position difficile. Une fois que l'on demande le consentement unanime de la Chambre, celle-ci se trouve mise dans une situation embarrassante et je ne sais si je devrais déroger à nos habitudes. Peut-être pourrions-nous d'ici quelques minutes nous mettre d'accord et voir si nous pourrions prendre une pause pour rendre hommage à sa mémoire, mais je crois qu'il faut auparavant consulter la Chambre.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le président, je vais répondre aux questions auxquelles je devais répondre hier et en plus à celles d'aujourd'hui. Nous répondrons donc aux questions suivantes: 181, 345, 537, 540, 186, 213, 423 et 467.

[Texte]

LE SOL LICITEUR GÉNÉRAL—FRASER VALLEY-EST

Question n° 181—**M. Patterson:**

Depuis 1970, combien d'argent a dépensé annuellement le ministère du solliciteur général dans la circonscription de Fraser Valley-Est?

M. Roger Young (secrétaire parlementaire du solliciteur général):

	Service canadien des pénitenciers et Service national des libérations conditionnelles	Gendarmerie royale du Canada
1970-71	4,576,706	904,200
1971-72	4,257,475	1,161,800
1972-73	6,597,268	1,490,800
1973-74	9,087,448	1,629,000
1974-75	13,716,390	2,625,200
1975-76	23,021,532	3,625,900
1976-77	23,553,391	4,031,900
1977-78	29,774,918	5,089,016
le 1 ^{er} avril 1978 au 30 septembre 1978	13,826,229	2,428,143

Secrétariat du ministère
Commission nationale des libérations conditionnelles

Néant.